



GF-TADs

CADRE MONDIAL POUR
LE CONTRÔLE PROGRESSIF DES
MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ ANIMALE



AFRICAN UNION
INTERAFRICAN BUREAU
FOR ANIMAL RESOURCES



COMMUNIQUÉ FINAL

ATELIER DE FORMULATION DE LA FEUILLE DE ROUTE REGIONALE POUR LE CONTROLE ET L'ERADICATION DE LA PPR EN AFRIQUE DE L'OUEST : APPROCHE REGIONALE COORDONNEE

Dakar, Senegal, 9-11 May 2016

INTRODUCTION

Les petits ruminants représentent une part significative du secteur de l'élevage dans le monde et notamment dans les pays de l'Afrique de l'Ouest où ils prennent une part importante dans la sécurité alimentaire, la subsistance des petits producteurs, le développement économique et le bien-être de la population.

Néanmoins, le développement des petits ruminants est limitée par la présence de maladies animales infectieuses en particulier la peste des petits ruminants (PPR). C'est une maladie hautement contagieuse présente dans plus de 70 pays en Afrique, Asie et Moyen Orient et occasionnant des pertes évaluées annuellement entre 1,5 à 2 milliards de dollars des États-Unis.

Réduire le nombre de pays endémiques de PPR représente donc un intérêt partagé et considéré comme étant un bien public mondial. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), en collaboration avec le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire ont organisé du 31 mars au 2 avril 2015 à Abidjan une Conférence Internationale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants. Au cours de cette conférence, la stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants a été éradiquée.

Cette stratégie prévoit entre autres l'organisation de réunions régionales sous l'égide du GF-TADs (Cadre mondiale pour le contrôle des maladies animales transfrontalières) destinées à l'élaboration de feuilles de route régionales pour engager les pays à œuvrer de façon harmonisée et synchronisée pour la lutte contre la maladie, assurer l'évaluation et le suivi continu de la situation de la PPR et de l'application harmonisée de la stratégie globale de contrôle et d'éradication dans le monde entier.

En Afrique, la stratégie mondiale est mise en œuvre en collaboration étroite avec AU-IBAR, AU-PANVAC et les communautés économiques régionales.

L'atelier de formulation de la feuille de route pour le contrôle et l'éradication de la PPR en Afrique de l'Ouest organisé conjointement par la FAO, l'OIE, AU-IBAR et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec l'appui du Service de l'Inspection de la Santé des Animaux et des Plantes du Département américain de l'agriculture (USDA/APHIS) et du Gouvernement sénégalais s'est tenu du 9 au 11 mai 2016 à Dakar.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame Aminata Mbengue Ndiaye, Ministre de l'Élevage et des Productions animales du Sénégal en présence de Vincent Martin, Représentant de la FAO au Sénégal, Karim Tounkara, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, Baboucarr Jaw représentant le Directeur de AU-IBAR, Mme Vivian Iwar, représentante de la CEDEAO et Mme Cynthia Duerr, représentante régionale de l'USDA/APHIS. Les Directeurs des Services Vétérinaires ou leurs représentants, les points focaux du réseau régional de laboratoire (RESOLAB) et du réseau régional d'épidémiologie-surveillance (RESEPI) des 15 pays de la CEDEAO¹ ont pris part à la rencontre. Ont également pris part à la réunion, le Coordonnateur régional du PRAPS, les représentants de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), du CIRAD, de USDA-APHIS, de AU-IBAR, de l'OIE et de la FAO ainsi du Secrétariat mondial PPR récemment mis en place par la FAO et l'OIE.

Durant trois jours, les participants ont abordé les points suivants:

- Présentation approfondie de la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR;
- État des lieux de la PPR et des capacités des Services Vétérinaires pour son contrôle dans les pays d'Afrique de l'Ouest;
- Identification des autres maladies des petits ruminants dont le contrôle pourrait être combiné à celui de la PPR;
- Auto-évaluation des activités et moyens de contrôle/éradication de la PPR par les pays en vue de leur classification dans l'un des stades du processus défini dans la Stratégie globale (de 1 à 4);
- Formulation de la feuille de route régionale pour le contrôle de la PPR;
- Élection du Groupe Consultatif Régional chargé de faciliter la poursuite du processus d'évaluation.

¹ Benin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo

Après des débats chaleureux et fructueux, les participants à la réunion ont adopté ce qui suit.

1. Mise en conformité des stratégies de contrôle et d'éradication de la PPR au plan national et régional avec la Stratégie mondiale

Reconnaissant les efforts engagés par la CEDEAO avec l'appui de la FAO, de l'OIE et de AU-IBAR, visant à réviser la stratégie régionale de contrôle et d'éradication de la PPR développée en 2013 pour la mettre en conformité avec la Stratégie mondiale, les participants recommandent :

Aux pays de la CEDEAO

- De prendre les dispositions nécessaires pour réviser ou développer leur Plan stratégiques nationaux en conformité avec la Stratégie mondiale de contrôle d'éradication de la PPR utilisant les modèles de plan avant la fin de l'année 2016.
- De prendre les dispositions nécessaires pour associer les représentants des éleveurs et autres intervenants dans la chaîne de valeur des petits ruminants à la préparation de la stratégie nationale et à sa mise en œuvre.

A la CEDEAO, AU-IBAR, OIE et FAO

De convenir d'un plan pour soutenir les pays dans la formulation de leurs plans stratégiques et à le communiquer aux pays concernés.

2. Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités relatives à la PPR

La réunion a noté pour s'en féliciter que 4 des pays de la CEDEAO bénéficient dans le cadre du PRAPS d'un financement à même de supporter les activités PPR. La réunion recommande que les responsables des Services Vétérinaires desdits pays prennent les dispositions nécessaires pour inclure dans leurs plans annuels de travail les ressources à allouer pour renforcer les activités de surveillance, les capacités de diagnostic, la consultation avec les éleveurs et autres acteurs de la chaîne de valeur etc.

Considérant que d'autres projets notamment de santé animale existent dans la région, la réunion recommande aux pays de faire leur inventaire et de développer des synergies.

Considérant enfin que la mobilisation des ressources reste une responsabilité partagée entre les pays, la CEDEAO, AU-IBAR, la FAO et l'OIE, la réunion recommande la préparation de matériels de communication et de sensibilisation et d'en assurer une large diffusion.

3. Vaccination contre la PPR

Considérant les taux de couverture vaccinale présentés par les pays qui en moyenne varient de 10 à 30% des effectifs de petits ruminants,

Considérant les capacités actuelles de production de vaccins PPR au niveau de la région,

La réunion recommande

Aux pays

- De revoir leur stratégie de vaccination contre la PPR avec l'objectif de mener des campagnes de vaccinations selon la situation épidémiologique du pays et limitées dans le temps;
- De faire bon usage de l'outil d'évaluation post vaccinales (PVE).

A la CEDEAO, AU-IBAR, OIE et FAO

- D'étudier la possibilité de développer un plan de renforcement des capacités de production de vaccins PPR et aider à la mobilisation des ressources nécessaires à son financement.

4. Reunions transfrontalières

Considérant le caractère transfrontalier de la PPR et l'importance des mouvements transfrontaliers de petits ruminants liés aux pratiques d'élevage (transhumance) et aux circuits de commercialisation en vif, la réunion recommande

Aux pays:

- De planifier et d'organiser des rencontres transfrontalières pour échanger des informations, harmoniser les activités de surveillance et de vaccination
- De développer des stratégies de communication harmonisées pour favoriser l'implication et l'adhésion de tous les acteurs de la chaîne de valeur des petits ruminants.

5. Implication des éleveurs et des autres parties prenantes

Considérant que les éleveurs sont les premières sentinelles de la situation épidémiologique de la PPR, ainsi que les premiers bénéficiaires de son contrôle et de son éradication;

Considérant que leur implication permanente ainsi que celle des autres parties prenantes sur le terrain, tels que les para-vétérinaires et les agents communautaires de santé animale, est essentielle à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de contrôle et d'éradication de la PPR;

La réunion recommande aux pays avec l'appui de la CEDEAO et de AU-IBAR de développer des actions de communication, de sensibilisation et de plaidoyer en direction des éleveurs et des autres parties prenantes sur le terrain.

6. Procédure PVS de l'OIE

Considérant que tous les 15 pays de la région ont déjà fait l'objet d'une évaluation de leurs services vétérinaires et que 14 et 12 pays ont bénéficié respectivement d'une mission d'analyse des écarts et d'une mission relative à la législation, la réunion recommande aux pays dont les

premières missions ont eu lieu depuis cinq ans ou plus de solliciter auprès de l'OIE, la réalisation de missions d'actualisation dans les meilleurs délais.

7. Feuille de route PPR de la region ECOWAS

Les pays de la CEDEAO ont convenu de la feuille de route jointe en attachement. Ils s'engagent à organiser au niveau national des consultations et à communiquer au Secretariat PPR une feuille de route mise à jour et les questionnaires remplis d'ici fin Juin 2016.

8. Comite Consultatif Regional (RAG)

Les pays membres de la CEDEAO ont convenu de mettre en place le bureau ci-après comme Comite Consultatif Régional :

President: DSV Senegal

Vice President: DSV Guinee Bissau

Vice President: DSV Mali

Point focal regional RESEPI: Nigeria

Point focal régional RESOLAB : Ghana

Représentant de la CEDEAO

Observateurs : FAO, OIE, AU-IBAR, AU-PANVAC